

Type de prestation / Type of service	Euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	250
INSTRUCTION DES DEMANDES/ APPLICATIONS	
Admission pour un produit de base (une référence commerciale)	1085
Extension majeure pour un produit de base (une référence commerciale) ⁽¹⁾	850
Extension mineure pour un produit de base (une référence commerciale)	440
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} dn/référence supplémentaire	19
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} dn/référence supplémentaire	15
à partir du 21 ^{ème} dn/référence supplémentaire	12
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	440
Homologation d'admission / extension d'un déclencheur intégré (DI)	490
AUTORISATION DE LABORATOIRE NF / NF LABORATORY AUTHORIZATION	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	950
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	550
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque NF	550
INTERVENTION EN USINE - LABORATOIRE / AUDIT	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1570
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	2000
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	785
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	1050
ESSAIS / TESTING	
Surveillance des essais sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1570
Surveillance des essais sur site (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1300
Surveillance des essais sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾⁽³⁾	2000
Rapport d'évaluation des essais	785
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) ⁽²⁾ /	Devis labo
DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES	
Frais de déplacement et séjour (A/R ; dont frais de visa)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	550
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	550
Démarches d'obtention de visa (hors frais de visa)	550
GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)	
Par certificat	730
Par homologation	275
Par autorisation de laboratoire NF de fabricant	525
Par laboratoire sous contrat pour la marque NF	525
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (par année civile) / RIGHT TO USE THE NF MARK (calendar year)	
Par site de fabrication	1065
Par certificat	90

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)
 (2) hors frais de déplacement et de séjour
 (3) mission non groupée avec une autre